

L'Écureuil vient conforter Marne et Champagne

VIN L'Écureuil vient conforter Marne et Champagne

■ Le numéro deux des maisons de champagne a officialisé l'entrée de la Caisse d'Épargne dans son capital.

■ Un partenariat qui lui permet de voir l'avenir avec confiance.

Soulagement chez Marne et Champagne. Le deuxième acteur du secteur (avec des marques comme Lanson, Alfred Rothschild, Gauthier...) en proie depuis plusieurs années à d'importantes difficultés financières est désormais sauvé. Le groupe qui emploie 549 salariés vient en effet d'officialiser l'entrée de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne dans son capital, à hauteur de 44 %. Le reste demeure aux mains de la famille Mora, propriétaire historique de Marne et Champagne.

Trois sièges. L'accord stipule que l'Écureuil, qui va détenir trois des sept sièges du conseil de surveillance du groupe, apportera 410 millions d'euros, dont 38 millions en fonds propres, et s'engage à refinancer le crédit-relais dans les douze mois par un crédit ban-

caire amortissable ou une opération de marché. « Une entrée en Bourse n'est donc pas exclue ni même l'entrée dans le capital de nouveaux partenaires ou même d'un distributeur étranger », précise François-Xavier Mora.

Ce dernier est devenu, compte tenu du changement de structure juridique faisant suite à cette opération capitalistique, président du directoire. Dans l'immédiat, l'entrée de ce partenaire financier dans le capital de Marne et Champagne va permettre à cette maison de payer les 3.000 vignerons en attente de règlement depuis le 29 mai et de recruter un directeur général.

Tout en conservant l'objectif de se développer et de

« conforter » sa position de numéro deux derrière LVMH. Comme pour les grandes maisons de champagne, le développement à l'export, qui ne contribue aujourd'hui qu'à moins de 50 % du chiffre d'affaires du groupe, notamment aux États-Unis et en Chine constitue désormais une priorité (voir ci-dessous).

Acquisitions. Quant à la France, premier marché mondial du champagne, Marne et Champagne se dit prêt à effectuer des acquisitions d'ici cinq ans et à participer en tant qu'acteur au mouvement de concentration aujourd'hui en cours dans le champagne.

Héloïse Dion

Z O O M

Le PDG de Vranken-Pommery devant la justice



Paul-François Vranken, le PDG de Vranken-Pommery Monopole, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel de Reims pour « recel de banqueroute ». Ce dernier est convoqué le 24 août devant le tribunal après la découverte dans les comptes du groupe d'une fausse facture présumée de 300.000 euros. Cette somme équivaldrait au montant du trou financier qui aurait été découvert dans les comptes des maisons de champagne Bricout-Delbeck, reprises en partie, l'an dernier, par le groupe Vranken. Le producteur de champagne compte « démontrer sa bonne foi » et établir comment « une erreur a pu être commise ».